Séance ordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 10 mars 2010 à 19 h 30, au 10, rue King, bureau 400, à Huntingdon. La présente séance est présidée par monsieur Alain Castagner, préfet. Les conseillers suivants sont présents:

M. Normand Crête, maire du canton de Hinchinbrooke

M. Ronald Critchley, conseiller de la ville de Huntingdon

M. Denis Henderson, maire du canton de Havelock

M. Jacques Lapierre, maire de la municipalité d'Ormstown

Mme Louise Lebrun, maire de la municipalité de Sainte-Barbe

Mme Jocelyne Lefort, maire de la municipalité de Saint-Chrysostome

M. Denis Loiselle, maire du village de Howick

M. Pierre Poirier, maire du canton de Godmanchester

M. François Rochefort, maire de la paroisse de Très-Saint-Sacrement

Mme Deborah Stewart, maire du canton d'Elgin

Mme Suzanne Yelle Blair, maire de la municipalité de Franklin

M. François Landreville, directeur général/secrétaire-trésorier

Est absente:

Mme Jean Armstrong, maire du canton de Dundee

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

5808-03-10

Il est proposé par Denis Henderson Appuyé par Pierre Poirier et résolu unanimement Que la séance est ouverte.

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5809-03-10

Il est proposé François Rochefort Appuyé par Deborah Stewart et résolu unanimement Que l'ordre du jour est adopté.

ADOPTÉ

3A. <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2010</u>

5810-03-10

Il est proposé par Ronald Critchley Appuyé par Normand Crête et résolu unanimement Que le procès-verbal de la séance du 10 février 2010 est adopté.

ADOPTÉ

3B. PRESENTATION DE M. IANIC LETARTE - COMPAGNIE DE SIGNALISATION

M. Letarte présente sa compagnie « Vision concept signalisation » et distribue son catalogue d'achat en ligne.

4. SUIVI DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT REVISE

Sujet reporté.

5. RESOLUTION D'ENGAGEMENT FINANCIER 2010 POUR LE SERVICE TAXIBUS

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-Laurent maintient le service taxibus en opération pour les prochaines années ;

5811-03-10

Il est proposé par Pierre Poirier Appuyé par Jacques Lapierre et résolu unanimement Que le Conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent confirme le financement suivant pour l'année 2010 :

MRC quotes-parts municipales : 14 000 \$
Pacte rural 25 000 \$
Contribution usagers 25 936 \$

Total: 64 936 \$

ADOPTÉ

6. <u>AUTORISATION POUR DEMANDER UNE AIDE FINANCIERE POUR 2010 AU MINISTERE DES TRANSPORTS DU QUEBEC, POUR LE SERVICE TAXIBUS</u>

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-Laurent maintient son service taxibus pour 2010;

5812-03-10 *EN CONSÉQUENCE*, il est proposé par Jocelyne Lefort

Appuyé par Jacques Lapierre et résolu unanimement

Que le Conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent autorise le dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2010 afin d'opérer le service de taxibus, et autorise le directeur général à conclure toute entente à cet effet.

ADOPTÉ

7. NOMINATION DE DEUX REPRESENTANTS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT A LA TABLE DE CONCERTATION DU CLD DU HAUT-SAINT-LAURENT

5813-03-10 Il est proposé par Jacques Lapierre

Appuyée Denis Loiselle et résolu unanimement

Que le Conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent nomme M. Normand Crête et M. Denis Henderson comme représentants à la Table de concertation du CLD du Haut-Saint-Laurent.

ADOPTÉ

8. <u>RESOLUTION D'APPUI AU PROJET DE MISE EN PLACE DE COMITES DE GESTION INTEGREE DES SOUS-BASSINS VERSANTS DE LA RIVIERE CHATEAUGUAY</u>

ATTENDU QUE la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield, en collaboration avec la SCABRIC, souhaite soumettre un projet de mise en place de comités de gestion intégrée des sous-bassins versants de la rivière Châteauguay;

ATTENDU QUE le projet est porté par deux partenaires clés du milieu en matière de gestion intégrée de l'eau en milieu agricole, à savoir : l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield et la SCABRIC ;

ATTENDU QUE le présent projet a pour objectif d'établir un cadre de concertation entre les différents acteurs du milieu par la création de comités de gestion de sous-bassins versants visant à initier des projets collectifs afin d'apporter des solutions aux problématiques environnementales ;

ATTENDU QUE suite à l'acceptation du projet, la Fédération recevra les sommes nécessaires pour l'embauche d'un coordonnateur responsable de la mise en œuvre dudit projet ;

ATTENDU QUE l'appui des organismes du milieu est important afin de démontrer la concertation des différents acteurs et usagers à la protection de la qualité de l'eau ;

5814-03-10 *EN CONSÉQUENCE*, il est proposé par Normand Crête

Appuyé par Deborah Stewart et résolu majoritairement, M. Ronald Critchley se retirant du vote parce qu'il est membre du C.A. de la SCABRIC.

2853

Que le Conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent demande au comité d'évaluation des projets d'identifier le projet susmentionné comme prioritaire en terme de mise en place de structures de concertation;

Que la MRC du Haut-Saint-Laurent demande au comité d'évaluation des projets d'accorder à la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield la subvention pour la réalisation du projet ;

Que la MRC du Haut-Saint-Laurent appuie la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield pour la réalisation de projets collectifs locaux à l'échelle des sous-bassins de la rivière Châteauguay.

ADOPTÉ

9. <u>DEMANDE D'APPUI DU CLUB DE MOTONEIGE DU SUROIT POUR LE DEPLACEMENT D'UN PONT</u>

ATTENDU QUE le déplacement du pont servant aux motoneigistes améliorerait la qualité de vie d'un secteur résidentiel puisqu'il serait déplacé en milieu rural ;

5815-03-10

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Suzanne Yelle Blair

Appuyé par Jocelyne Lefort et résolu unanimement

Que le conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent est favorable au projet de déplacement d'un pont à Saint-Chrysostome (au bout de la rue Bigras), dans un milieu rural, par le Club de motoneige du Suroît.

ADOPTÉ

10. COMPTES A PAYER DU 11 FEVRIER AU 10 MARS 2010

5816-03-10

Il est proposé par François Rochefort

Appuyé par Pierre Poirier et résolu unanimement

Que les comptes à payer au montant de 258 366,82 \$, pour la période du 11 février au 10 mars 2010, soient payés.

Que la liste de ces comptes à payer est conservée dans un registre prévu à cet effet et fait partie intégrante de ce procès-verbal.

ADOPTÉ

11. <u>VARIA</u>

11.01 SUIVI DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Le préfet demande aux maires si leur municipalité désire réaliser une « Politique familiale ». Les maires demandent de reporter ce sujet au mois prochain.

11.02 <u>ADOPTION DU REGLEMENT 240-2010 MODIFIANT LE SCHEMA</u> D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT REVISE RELATIVEMENT A LA <u>DEMANDE A PORTEE COLLECTIVE POUR LES SECTEURS AGRICOLES</u> <u>FORESTIERS</u>

*ATTENDU QU*E le schéma d'aménagement et de développement révisé est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2000;

ATTENDU QU'il y a nécessité de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'introduire la décision de la Commission de la protection du territoire agricole (CPTA) sur la demande à portée collective formulée par le Conseil des maires;

ATTENDU QUE la modification vise à donner effet à une partie de la décision de la demande à portée collective, en définitive celle portant sur l'identification de secteurs où la construction d'une habitation unifamiliale sera permise sur une unité foncière vacante d'une superficie de 20 hectares et plus, et à certaines conditions, afin d'assurer la cohabitation avec les activités agricoles;

ATTENDU QUE la Commission de la protection du territoire agricole a rendu sa décision le 24 novembre, dossier 363199, sur la demande à portée collective formulée par le Conseil des maires le 10 juin 2009 (résolution 5659-06-09);

ATTENDU QUE la construction d'une habitation unifamiliale sera permise sur une unité foncière vacante de 20 hectares et plus, dans un secteur agricole forestier, avec conditions d'implantation sans qu'une autorisation à la CPTA n'y soit assujettie;

ATTENDU QUE reste cependant assujetti à une demande à la Commission de la protection du territoire agricole une unité foncière de 20 hectares et plus devenue vacante après le 10 juin 2009, et située dans un secteur agricole forestier;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 25 novembre 2009;

ATTENDU QU'une consultation publique a été tenue le 8 mars 2010, présentant le projet de règlement visant la résidence en territoire agricole et dans un secteur agricole forestier;

5817-03-10

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Crête

Appuyé par Denis Henderson et unanimement

D'approuver le règlement 240-2010 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, aux fins de donner l'effet à la partie 2 de la décision de la CPTA sur la demande à portée collective et, notamment, d'introduire la notion de secteur agricole forestier en territoire agricole, où la construction de résidences sera autorisée avec conditions d'implantations pour ne pas contraindre le développement des activités agricoles.

ADOPTÉ

11.03 ADOPTION DU RAPPORT 2009 DES ACTIVITÉS DU PACTE RURAL

5818-03-10

Il est proposé par Louise Lebrun

Appuyé par Deborah Stewart et résolu unanimement

Que le Conseil des maires acceptent le rapport 2009 des activités du pacte rural.

ADOPTÉ

11.04 <u>AUTORISATION DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE (MCCCF) EN REGARD À LA FAISABILITÉ DE LA MISE EN VALEUR DU VILLAGE LAGUERRE</u>

5819-03-10

Il est proposé par Denis Henderson

Appuyé par Normand Crête et résolu unanimement

D'autoriser la MRC à faire une demande d'aide financière de 3 000 \$ au ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine, et que la MRC contribue pour une somme de 1 000 \$, afin d'attribuer un montant total de 4 000 \$ pour la réalisation d'un document visuel de promotion représentant l'Église calviniste et son site suivant différentes hypothèses de restauration et de mise en valeur.

ADOPTÉ

11.05 <u>AUTORISATION DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE EN REGARD AUX FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES</u>

5820-03-10

Il est proposé par Denis Loiselle

Appuyé par Pierre Poirier et résolu unanimement

D'autoriser la MRC à faire une demande d'aide financière au ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine, d'un montant de 5 500 \$, afin de permettre la réalisation, pendant l'été 2010, d'un projet de fouilles archéologiques sur le site Droulers dans la cadre de l'École de fouilles de l'Université de Montréal, et que la MRC s'engage à fournir le même montant, soit 5 500 \$, pour un budget total de 11 000 \$.

ADOPTÉ

11.06 MANDAT À PAUL LAPP, INGÉNIEUR, CONCERNANT L'ÉROSION SUR LES BERGES DE LA 39^E AVENUE DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Barbe a demandé une intervention concernant l'érosion sur les berges de la 39e Avenue, résolution #2010-03-085;

Il est proposé par Louise Lebrun

Appuyé par Ronald Critchley et résolu unanimement

De mandater M. Paul Lapp, ingénieur, à confectionner les plans, devis, estimation des coûts et d'effectuer les démarches nécessaires auprès des ministères et organismes afin de permettre la réalisation des travaux en regard à l'érosion sur les berges de la 39e Avenue, dans la municipalité de Sainte-Barbe.

ADOPTÉ

11.07 MANDAT À PAUL LAPP, INGÉNIEUR, CONCERNANT LES TRAVAUX DE RÉTABLISSEMENT DES BERGES DE LA RIVIÈRE SAINT-LOUIS DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Barbe a demandé une intervention dans le cours d'eau rivière Saint-Louis, résolution # 2010-03-088 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise Lebrun

Appuyé par Suzanne Yelle Blair et résolu unanimement

De mandater M. Paul Lapp, ingénieur, à confectionner les plans, devis, estimation des coûts et d'effectuer les démarches nécessaires auprès des ministères et organismes afin de permettre la réalisation des travaux de rétablissement des berges de la rivière Saint-Louis, dans la municipalité de Sainte-Barbe.

ADOPTÉ

11.08 <u>DEMANDE D'APPUI À LA CRÉ DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT EN REGARD À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DÉPOSÉE PAR LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, DANS LE CADRE DU « PROGRAMME DES COMMUNAUTÉS RURALES BRANCHÉES », AFIN DE METTRE EN PLACE L'INTERNET HAUTE-VITESSE</u>

Il est proposé par Denis Henderson

Appuyé par Pierre Poirier et résolu unanimement

De demander à la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent un appui à la demande d'aide financière de la MRC du Haut-Saint-Laurent au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dans le cadre du « Programme des communautés rurales branchées », afin de mettre en place l'Internet haute-vitesse.

ADOPTÉ

12. CORRESPONDANCE

- Ministère des Transports du Québec (MTQ) Communiqué intitulé « Séance d'information publique sur le projet d'élargissement de la route 201 (pont Monseigneur-Langlois): une participation appréciée du ministère des Transports », 1er février 2010.
- 2. Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) Bulletin Contact, 2 février 2010.

5821-03-10

5822-03-10

5823-03-10

- 3. FQM Offre de la formation « *Rôles et responsabilités des élus municipaux* », à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le 23 février 2010.
- 4. Bionest Offre de service concernant un système de traitement des eaux usées.
- 5. « Résilience Express » Bulletin d'information en sécurité civile, du ministère de la Sécurité publique, 4 février 2010.
- 6. FQM Communiqué intitulé « *Nouvelle session parlementaire : le milieu municipal et les régions du Québec nourrissent de grandes attentes»,* 9 février 2010.
- 7. Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands Plan triennal de répartition des destinations des immeubles.
- 8. FQM Communiqué intitulé « *Un projet de loi qui assure un maintien des compétences des MRC métropolitaines en aménagement du territoire»*, 10 février 2010.
- 9. Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Saint-Laurent Invitation à la Foire Gourmande et Commerciale, le 14 mars 2010, au Centre récréatif d'Ormstown.
- 10. Corporation municipale de Charette Résolution d'appui au Groupe ORVERT concernant la culture du chanvre.
- 11. MRC de Roussillon Résolution concernant la demande d'inscription au schéma d'aménagement en regard aux milieux humides.
- 12. Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Saint-Laurent Formulaire d'inscription concernant la Foire Gourmande et Commerciale du 14 mars.
- 13. Ministère de la Justice Information concernant la campagne annuelle de promotion de l' « *Hommage au civisme »*.
- 14. Ministre des Ressources naturelles et de la Faune Accusé réception de notre résolution concernant une demande de reconduction et de bonification du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier.*
- 15. CSSS du Haut-Saint-Laurent Annonce de la nomination de Mme Sophie Doucet au poste de directrice générale.
- 16. Maison des Jeunes de Huntingdon Demande d'aide pour leur déménagement.
- 17. Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale Publication intitulée « *Une cible à atteindre pour le bien de tous : Une cible atteignable si l'on s'y met tous* ».
- 18. MRC de Rouville Résolution concernant la demande d'inscription au schéma d'aménagement en regard aux milieux humides.
- 19. Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Saint-Laurent Information concernant la recherche de logement pour un nouveau médecin et premier prix pour la Pommeraie du Suroît au mondiale de cidre de glace 2010.
- 20. Légion Sécurité Offre de service de prévention, gardiennage et sécurité.
- 21. CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent Bulletin d'information, février 2010.
- 22. Carrefour action municipale et famille Bulletin d'information, février 2010.
- 23. Invitation à participer au tournoi de golf des maires au profit de la 46^e Finale des Jeux du Québec, mercredi le 2 juin 2010, à Saint-Anicet.

- 24. Amis de la Réserve de faune du lac Saint-François Invitation à la journée *Plaisirs d'hiver*, le 20 février 2010.
- 25. FQM Communiqué intitulé « Réforme de la carte électorale : le projet de loi no. 78 répond aux aspirations des régions du Québec », 18 février 2010.
- 26. « Plan de match » Bulletin d'information de la 46e Finale des Jeux du Québec, semaine du 15 février 2010.
- 27. MRC de Lajemmerais Résolution concernant la demande d'inscription au schéma d'aménagement en regard aux milieux humides.
- 28. MRC des Maskoutains Résolution en regard au maintien et à l'amélioration du réseau de bureaux de postes publics.
- 29. CCH Offre de formation en regard à l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.
- 30. MRC de Beauharnois-Salaberry Accusé réception de notre résolution concernant la demande d'inscription au schéma d'aménagement en regard aux milieux humides.
- 31. FQM Offre de formation aux élus municipaux.
- 32. FQM Communiqué intitulé « La FQM informe ses membres qu'ils ont jusqu'au 8 mars pour participer à la consultation de SRQ sur l'occupation des territoires. », 25 février 2010.
- 33. Ambioterra Invitation à une soirée d'information sur la protection du fouille-roche gris et de la rivière des Anglais, le 22 mars à 19 h, à la salle communautaire de Saint-Chrysostome.
- 34. Fédération canadienne des municipalités Invitation à répondre à un sondage de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU).

13. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question n'a été soulevée

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

5824-03-10

Il est proposé par Denis Henderson Appuyé par Denis Loiselle et résolu unanimement Que la séance est levée.

ADOPTÉ

Alain Castagner	François Landreville
Préfet	Directeur général et secrétaire-trésorier